

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 21.08.2017

Numéro de version 8

Révision: 21.08.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise**· 1.1 Identificateur de produit****· Nom du produit:** **Ferplus Top****· Code du produit:** 12120**· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées***Pas d'autres informations importantes disponibles.***· Emploi de la substance / de la préparation** Engrais**· 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fournit la fiche de données de sécurité****· Producteur/fournisseur:**

Leu & Gygax AG

Fellstrasse 1

CH-5413 Birmenstorf

· Service chargé des renseignements:

Dépt. sécurité de produit

Téléphone 056 201 45 45

e-mail: stucki@leugygax.ch

pendant des heures de bureau

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Centre suisse d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****· 2.1 Classification de la substance ou de la préparation****· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE Néant.**· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:***Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.***· Système de classification:***La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.***· 2.2 Éléments d'étiquetage****· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008***Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.*

(suite page 2)

CH/FR

Nom du produit: Ferplus Top

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger


GHS07

Mention d'avertissement Attention
Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Kaliumcarbonat

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.


P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

2.3 Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2 Préparations
Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

Kaliumcarbonat	 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	20-50%
----------------	--	--------

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Nom du produit: Ferplus Top

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 4: Premiers secours**· 4.1 Description des premiers secours****· Remarques générales:**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

· Après inhalation:

Transporter la victime à l'air frais. En cas de difficulté à respirer: respiration artificielle. Consulter un médecin.

Garder la victime au repos et la maintenir au chaud.

Amener dans la position de récupération lors de la perte de connaissance.

· Après contact avec la peau:

Retirer les vêtements souillés.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Ne pas utiliser de solvants.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Enlever les lentilles de contact.

· Après ingestion:

Rincer la bouche avec beaucoup d'eau. Ne jamais faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne est inconsciente. Consulter un médecin.

Ne PAS faire vomir.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptôme après contact avec la peau: peut provoquer une irritation cutanée.

Symptômes après l'inhalation: Irritation des tissus nasaux, de la gorge ou des poumons.

L'apparition des symptômes peut être retardée de 4 jours après l'absorption.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun antidote spécifique connu, traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**· 5.1 Moyens d'extinction**

· Moyens d'extinction: Eau pulvérisée, Poudre sèche, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂)

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone (CO₂)

(suite page 4)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 21.08.2017

Numéro de version 8

Révision: 21.08.2017

Nom du produit: Ferplus Top

(suite de la page 3)

· 5.3 Conseils aux pompiers**· Equipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un vêtement personnel de protection. (voir chapitre 8)

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas déverser dans les égouts, les eaux de surface et les eaux souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Pelleter le produit absorbé dans des fûts qui se referment.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Porter un vêtement personnel de protection. (voir chapitre 8)

Lors de l'utilisation ne pas manger, boire ou fumer.

· Conseils pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

· Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.**· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****· Stockage:****· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Conserver dans un endroit sec. Prévoir une cuvette de retenue. Conforme à la réglementation.

Conserver à une température de 5 °C et 35 °C.

Éloigner des sources d'inflammation.

Tenir à l'abri de la chaleur.

Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

· Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec des acides forts, des alcalis forts (lessives) et des oxydants forts.

· Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.**· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.**

CH/FR

(suite page 5)

Nom du produit: Ferplus Top

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle**· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition**· Equipement de protection individuel:****· Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

· Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.**· Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:

Lunettes de protection

· Protection du corps:

Choisir le moyen de protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 21.08.2017

Numéro de version 8

Révision: 21.08.2017

Nom du produit: **Ferplus Top**

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****· Indications générales****· Aspect:**

Forme:	Granulés
Couleur:	Brun
Odeur:	Caractéristique

· valeur du pH à 20°C:	10-11
· Point de fusion:	Non déterminé.
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé.

· Point d'éclair	Non applicable.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.

· Densité:	0,6-0,8 g/cm ³
-------------------	---------------------------

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Dispersable
--	-------------

· Teneur en solvants:	
 Solvants organiques:	0,0 %

· Teneur en substances solides:	100,0 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**· 10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**· 10.2 Stabilité chimique****· Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.**· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.**· 10.4 Conditions à éviter**

Pas de décomposition si les prescriptions/indications pour le stockage et l'utilisation sont respectées.

· 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.**· 10.6 Produits de décomposition dangereux:** aucun dans les conditions normales d'utilisation.**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques****· Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Effet primaire d'irritation:**· Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 7)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 21.08.2017

Numéro de version 8

Révision: 21.08.2017

Nom du produit: Ferplus Top

(suite de la page 6)

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut irriter les voies respiratoires.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité écologique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:** En général non polluant
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Code déchet:** 02 01 08 ds Déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**
Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et les restes de produits phytosanitaires doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**
- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

(suite page 8)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 21.08.2017

Numéro de version 8

Révision: 21.08.2017

Nom du produit: Ferplus Top

(suite de la page 7)

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**· ADR, ADN, IMDG, IATA** néant**· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport****· ADR, ADN, IMDG, IATA****· Classe** néant**· 14.4 Groupe d'emballage****· ADR, IMDG, IATA** néant**· 14.5 Dangers pour l'environnement:****· Marine Polluant:** Non**· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Non applicable.**· "Règlement type" de l'ONU:** néant**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Service établissant la fiche technique: Département de sécurité du produit**· Contact:****· Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

NOEC: No Observed Effect level Concentration

LOEC: Lowest Observed Effect Concentration

ErC₅₀: EC₅₀ in terms of reduction of growth rateEC₅₀: half maximal effective concentration

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

(suite page 9)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 21.08.2017

Numéro de version 8

Révision: 21.08.2017

Nom du produit: *Ferplus Top**Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2**STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3*

(suite de la page 8)

CH/FR